

Spécial AED

Le SNES a décidé de lancer une campagne afin d'avoir une meilleure connaissance de la catégorie.

Le SNES est conscient des difficultés des AED au sein des établissements :

- Volume horaire incompatible avec la poursuite d'une formation
- Salaire insuffisant
- Pas de formation
- Relation parfois difficile avec les directions
- Problèmes de versement de salaire et de réception des fiches de paie

C'est pourquoi nous avons décidé de créer ce questionnaire afin de mieux cerner la situation des AED, ainsi que vos attentes.

Merci de compléter ce questionnaire. Vos réponses nous permettront de préparer correctement la mise en place d'une réunion à la rentrée.

MODE D'EMPLOI

Ce questionnaire peut-être anonyme.

Vous pouvez nous transmettre vos réponses :

➤ **Par courrier à :**

- Section académique du SNES-FSU : Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FD
- Section départementale de l'Allier / Secteur AED : 42 rue du Progrès, 03000 MOULINS
- Section départementale de Haute-Loire : Maison des Syndicats, 4 rue de la Passerelle, 43000 LE PUY
- Section départementale du Cantal : Maison des Syndicats, 7 place de la Paix, 15000 AURILLAC

➤ **Par mail (en scannant le questionnaire) de préférence à :**

- s3cle@snes.edu (pour le Puy-de-Dôme, le Cantal et la Haute-Loire)
- SNES03.aed.aesh@laposte.net (pour l'Allier)

**S'engager au SNES, c'est renforcer le poids des Assistants d'éducation
Rejoignez-nous, syndiquez-vous !**

4 raisons d'adhérer au moins au SNES-FSU :

- connaître et défendre les droits individuels et collectifs des personnels de surveillance
- améliorer les conditions de travail des AED et gagner de nouveaux droits
- donner plus de poids au SNES dans le combat qu'il mène pour un service public d'éducation de qualité
- construire un réel rapport de force capable d'imposer nos points de vue

